

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <hr/> <p>VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET</p> <p>Département du Val d'Oise</p> <p>Arrondissement de Pontoise</p> <p>Canton de Domont</p> <hr/> <p><u>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</u> <u>DU CONSEIL MUNICIPAL</u></p>	<p>Délibération n°: 003-2021</p> <p>Du : 03 mars 2021</p> <p>Nombre de Conseillers : en exercices : 11 présents : 10 votants : 10</p> <p>Date de la convocation : 26 février 2021</p>
--	---

L'an deux mille vingt et un, le trois mars, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjointes au Maire,
Mesdames Morgane Auger, Béatrice Brun, Malvina Boquet, Conseillères municipales
Messieurs Patrice Glandières, Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

ETAIT ABSENT :

Madame Sophie Papon, Conseillère municipale

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Jean-Baptiste Rouault, Conseiller municipal

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie

OBJET : Information du Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment à l'article L.2122-22,

Vu, la délibération N°030-2014 du Conseil Municipal en date du dix avril 2014 donnant délégation à Monsieur le Maire des pouvoirs prévus et énumérés à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

002-2020 du 22 décembre 2020 Contrat solutions Cloud Microsoft.

Il a été décidé de signer le contrat proposé par l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités, solution Cloud Microsoft afin de répondre au mieux aux besoins de la commune en matière d'informatique.

003-2020 du 22 décembre 2020 Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales.

Il a été décidé de signer une convention avec le Direction Générale des Finances Publiques afin de permettre le paiement en ligne des factures par les administrés.

001-2021 du 25 février 2021 Contrat Berger Levraut, Pack E Magnus - Maintenance, BL connect données sociales E. Magnus - RH.

Il a été décidé de signer ces contrats avec la société Berger Levraut afin de permettre un bon suivi administratif des dossiers.

002-2021 du 25 février 2021 Contrat assurance minitracteur John Deere.

Il a été décidé de signer un contrat pour assurer le nouveau véhicule de la commune.

Après avoir entendu, l'exposé de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal,

Prend acte des décisions de gestion courante qui ont été prises depuis le dernier Conseil Municipal dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Dit que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthemont-la-Forêt, le 03 mars 2021

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt

